

Intervention de Jacques Lacour-Gayet au congrès de l'Europe (La Haye, 8 mai 1948)

Légende: Le 8 mai 1948, Jacques Lacour-Gayet, membre du Comité d'action économique et douanière (CAED) et animateur de la section française de la Ligue indépendante de coopération européenne (LICE), estime devant la commission économique et sociale du congrès de l'Europe à La Haye que la convertibilité de toutes les monnaies européennes devrait passer par une étape régionale.

Source: Archives du Mouvement européen international, Bruxelles. Congress of Europe (May 1948), Vol. III. Economic and Social Committee, pp. 38-40.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_jacques_lacour_gayet_au_congres_de_l_europe_la_haye_8_mai_1948-fr-4e384157-dblb-4c73-864b-4f436a3fae4f.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Intervention de Jacques Lacour-Gayet au congrès de l'Europe (La Haye, 8 mai 1948)

M. Jacques Lacour-Gayet

Je serais d'autant plus bref que, dans les grandes lignes, je suis d'accord, avec les deux orateurs qui m'ont précédé.

Je félicite et je remercie particulièrement M. Rueff d'avoir posé au seuil de ce débat la question essentielle de la monnaie. Cette question règle à mon sens tous les débats. Mais je me permettrai de lui dire que la mesure qu'il propose, en ce qui concerne la frappe des monnaies d'or, ne suffira pas à résoudre le problème de la parité des prix entre les différents pays, même si nous avons un instrument de mesure qui nous fait défaut actuellement. Dans ces conditions il y aura toujours des différences dans les prix de revient, différences tenant au statut économique, fiscal ou social propre à chaque pays. Ne nous faisons pas d'illusion, Messieurs. Si nous créons comme je l'espère, l'union européenne, nous allons à une unification certaine du statut économique, fiscal et social des divers pays. Il ne faut pas nous voiler les yeux. A partir du moment où cette unification sera réalisée, il n'y aura plus de différences dans les prix de revient que celles qui résultent de l'emplacement des entreprises, de leurs facultés d'approvisionnement, de leurs facilités de vente, quelquefois des conditions géographiques de la nature du sol et du climat pour les productions agricoles, et par-dessus tout, différences tenant à la façon dont ces affaires sont gérées. C'est le meilleur qui gagnera. En reviendra-t-on pour cela à la loi de la jungle, à l'écrasement du faible par le fort ? Ce n'est pas le lieu d'en débattre. Je pourrais démontrer, si je n'étais pas limité dans le temps, que le régime de la libre entreprise et du libre mécanisme des prix permet mieux que n'importe quel autre les réformes sociales les plus hardies. A une seule condition : c'est que l'Etat respecte toujours ce libre mécanisme des prix.

J'en reviens à mon amendement. Je crois qu'il serait possible dès maintenant par voie d'accords régionaux et d'unions monétaires localisées d'obtenir la convertibilité de certaines devises nationales entre elles et de ne pas maintenir le contrôle des changes qui subsiste avec le système de frappe préconisé par M. Rueff. C'est la seconde objection que je lui ferai.

Nous avons tous ressenti une grande déception en prenant connaissance du texte de la résolution adoptée par les ministres des finances des cinq pays réunis ces jour-ci à Bruxelles. Je suis persuadé que dans le cadre de ces cinq pays, il serait possible d'obtenir dès maintenant des convertibilités monétaires. Nous croyons être des génies en isolant les unes des autres, comme des contagieux, des monnaies qui sont également malades, alors que nous pouvons très bien les mettre dans le même pavillon de contagieux sans mal pour elles ; il n'en résultera que du bien pour les économies respectives. D'ailleurs, nous y verrons plus clair. Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on guérit la fièvre des malades. Les Etats n'ont pas fait autre chose depuis des années que de casser les thermomètres.

On a déclaré tout à l'heure : Il faut dire, non pas comment nous voulons arriver à l'Europe unie, mais ce que nous voulons dire. Je prétends qu'il faut surtout dire ce que nous ne voulons plus. Ce que nous ne voulons plus, ce sont ces instruments de mesure artificiels qui ne permettent plus d'y voir clair, cette complication monétaire. Dans mon pays, Messieurs, un spécialiste des questions monétaires faisait remarquer récemment que nous avons huit monnaies différentes. Cela ne peut plus durer. Assez de clearings, de pools, de combinaisons auxquelles le grand public ne comprend rien et auxquelles les hommes d'affaires eux-mêmes arrivent à ne plus rien comprendre. Ce que nous voulons, c'est une monnaie.

Nous considérons donc que dans le cadre régional, il est possible de réaliser des unions monétaires analogues à celle de l'Union latine, qui pendant cinquante ans, a fait la prospérité de cinq grands pays et ensuite, de proche en proche, d'arriver à la convertibilité intégrale des monnaies européennes entre elles et à la création de cette monnaie or que suggérait M. Rueff.

Vous savez sans doute que l'Union soviétique prépare pour ses 200 millions de sujets et ses 100 millions de satellites, une monnaie platine. Ne nous laissons pas devancer dans cette voie. Nous pouvons par une monnaie qui sera un véritable instrument de mesure régénérer l'économie européenne. Ne disons pas que la tâche est au-dessus de nos forces. Elle n'est pas au-dessus de nos forces.

Je termine, n'ayant pas excédé le temps que je m'étais donné, et n'encourant pas, j'espère, les foudres du bureau, par un très court exemple historique.

Il y a cent ans, la Confédération helvétique a su mener de front, après une guerre civile, l'unification politique, l'unification douanière et l'unification monétaire. En trois ans, elle a supprimé toutes les douanes intérieures. Il y en avait 13 sur la route du Gothard, entre Bellinzone et le St. Gothard. Il était impossible d'envoyer une marchandise de Bâle à Genève ; il valait mieux passer par le territoire étranger. En matière monétaire, il y avait 319 Monnaies différentes, 302 ou 303 de plus que nous n'en avons actuellement en Europe occidentale. En trois ans, une barrière douanière a été établie autour des 22 cantons, qui restaient malgré tout des Etats souverains, et les 319 monnaies ont été remplacées par une monnaie unique : le franc.

Messieurs, ce que la Suisse de l'époque des diligences - plus grande que l'Europe de l'époque des avions - a fait, ne pouvons-nous pas le tenter et le réussir ?

C'est en tout cas mon vœu fervent.